

BO!
Bourg d'Oisans

Les Brèves

Octobre / novembre 2023

*Dans ce numéro, un cahier central détachable
projet « Petites Villes de Demain »*

L'accueil Mairie / CCO est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
ouverture prolongée les lundis et jeudis jusqu'à 18h30 sur RDV

contact : 04 76 11 12 50
accueil@mairie-bourgdosans.fr
www.mairie-bourgdosans.fr
f Mairie Le Bourg d'Oisans - Isère



Chères bourcates, chers bourcats,

Entre l'affluence touristique très importante cet été qui a permis à tous nos sociaux professionnels de réaliser une très belle saison, le démarrage d'une importante phase de travaux, inédite, au lendemain de la Grande Foire, la rentrée scolaire et associative... Une chose est certaine, au Bourg d'Oisans l'activité ne faiblit jamais. Et c'est bien là, le lot d'une commune dynamique qui ne craint pas de se transformer pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain. Le niveau d'exigences est particulièrement élevé, le travail intense, mais tout le monde est mobilisé et s'investit pour la réussite de nos projets, pour l'image de notre commune et son avenir.

Cet été encore, le service animation aura été largement à la hauteur de nos espérances en proposant des spectacles de grande qualité chaque semaine. Une superbe fréquentation, festive et conviviale sur les rendez-vous proposés le jeudi soir, sur les animations de rue, pour la soirée du 13 juillet, sur la Fête Saint Laurent avec une implication des associations qui nous a ramenés quelques années en arrière. La fête autour des 800 ans de notre marché, suivie de la Grande Foire auront clôturé cette période de la plus belle des manières. Un incroyable week-end, plein de surprises, des milliers de visiteurs, plus de 200 exposants sur l'espace foire et pas moins de 450 mètres linéaires de vide-greniers. Je ne peux que me réjouir de ces magnifiques succès. Des rendez-vous toujours offerts par la municipalité et réussis grâce à une coordination efficace, bien huilée entre le service animations et les services techniques. Un grand merci à tous les artisans de cette réussite.

Au lendemain de la Foire c'est sous le signe de « la rentrée » que la vie du Bourg a suivi son cours. Pour les élèves, enseignants et tous les personnels accompagnants, une rentrée scolaire sereine, parfois sous le signe de l'émotion pour les plus petits et bien souvent leurs parents. Nous souhaitons une belle année à tous. Le week-end suivant marquait la rentrée des associations. Une journée de forum ensoleillée qui a mis une fois de plus l'accent sur la multitude d'activités proposées sur la commune : loisirs, culture, sport, solidarité... Nous ne sommes pas peu fiers de la richesse de ce tissu humain et du lien social permis par la présence de tous ces bénévoles.

La rentrée fut aussi, et bien-sûr, marquée par le démarrage ou l'aboutissement de gros chantiers de travaux. Les travaux du parking des Écrins ont commencé et seront terminés pour la fin octobre, les travaux du village de la Paute se terminent également avec un calendrier respecté par les entreprises. Quant aux travaux de la place du Cristal et place de la République ils ont démarré selon le calendrier établi, vous trouverez dans cette publication un cahier central détachable qui vous donne de nouvelles informations sur ces projets liés au programme Petites Villes de Demain.

Côté finances locales, conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale de 2020, je confirme la volonté de la majorité municipale de ne pas augmenter les taux des impôts locaux de la commune. Contrairement à certaines grandes villes où les taxes foncières ont subi une inflation supérieure à 20 %.

Je terminerai mon propos en remerciant les agents de la collectivité pour leur engagement et notre service communication qui permet de vous informer au quotidien, sur de nombreux supports et vous propose avec les élus ces *Brèves* dont je vous souhaite bonne lecture.

Je vous souhaite une belle fin d'année 2023
Guy VERNEY, Maire du Bourg d'Oisans



Vie économique

Transformation du Bourg

De nombreux échanges avec les partenaires économiques ont eu lieu dans le cadre de la transformation de notre village, des moments constructifs qui nous ont permis de prendre en compte, au maximum les problématiques des commerçants tout en gardant l'objectif de l'intérêt général. Les travaux vont assurément perturber nos habitudes mais l'objectif de ce projet est pleinement assumé. Rendre à terme notre petite ville plus apaisée et partagée par tous. Le diktat énoncé il y a plus de 70 ans par Bernardo Trujillo rendu célèbre pour sa théorie « no parking, no business » n'a plus de fondement dans le monde d'aujourd'hui. Cette théorie bâtie en pleine croissance massive des années 60 fut à l'origine de la construction des grands centres commerciaux aux immenses parkings. Mais ce modèle n'est plus celui souhaité par les habitants. De nombreuses études montrent au contraire que dans le cadre d'une mobilité plus douce, les commerces bénéficient d'un chiffre d'affaires en augmentation surtout que, rappelons-le, tous les parkings seront à moins de 5 min à pied du centre Bourg. Une signalétique sera mise en place aux deux ronds-points pour informer les visiteurs que le centre du Bourg d'Oisans se transforme mais que nos commerçants sont ouverts et continuent à accueillir les clients pendant les travaux !

Le déplacement d'une partie de notre marché hebdomadaire.

Dans le cadre des travaux rue de la République, **le marché est donc déplacé** le long du Quai du Docteur Girard. Les commerçants qui

seront transférés sont ceux que vous trouviez généralement rue de la République et au début de la place du Cristal. Plusieurs idées ont été étudiées pour ce réaménagement temporaire comme celle des marchands non sédentaires qui proposaient un déplacement complet du marché sur le parking de Sarenne ou celui de l'Eau d'Olle. Cette idée a été écartée car les commerçants du Bourg souhaitent eux, au contraire, conserver le marché dans les rues de Viennois et Général de Gaulle. Une autre proposition était de déplacer les non sédentaires rue Graziotti mais malheureusement la rue aurait été trop étroite et la largeur insuffisante en cas d'intervention des secours.

Le choix du Quai du Docteur Girard s'est donc imposé. Il vise à la continuité du marché actuel et sera un espace très agréable tant pour les forains que pour les visiteurs. Nous avons d'ailleurs pu constater dès la première « délocalisation » de cette partie du marché que non seulement les habitants avaient pour beaucoup intégré l'information, mais que cela donnait un nouveau profil à notre marché du samedi. Les accès vont être sécurisés par une signalétique spécifique et les automobilistes seront invités à ralentir fortement à l'approche de la traversée de route.

En conclusion, nous comprenons la gêne que les travaux engendrent mais au-delà d'apporter à terme un visage nouveau et repensé à notre centre Bourg, tout en gardant l'objectif du mieux vivre pour les habitants et la croissance de nos commerces, ces travaux sont aujourd'hui devenus obligatoires. Ils vont permettre la rénovation totale du réseau d'eau ancien.

Solidarité avec nos commerçants

Le 20 août dernier, deux de nos commerçants ont tout perdu lors d'un important incendie. Un élan de solidarité s'est rapidement mis en place et nous ne pouvons que remercier toutes les personnes qui ont participé à cette mobilisation. Ce sont près de 70 familles / commerçants qui sont spontanément venus apporter les produits de première nécessité aux sinistrés lors de la collecte organisée en Mairie. Nous leur souhaitons beaucoup de courage pour aborder « l'après ».

Par ailleurs, merci à celles et ceux qui sont intervenus pour sécuriser et permettre l'intervention des pompiers, anonymes, gendarmerie, services du Département, commerçants...



Informations de fin d'année de l'association des commerçants

Un nouveau catalogue « spécial Noël » sera disponible pour vous proposer une multitude d'idées cadeau pour les fêtes de fin d'année. Ce catalogue vous permettra de participer à une tombola de Noël proposée par les commerçants. Comme chaque année, la municipalité est partenaire des commerçants et offre un sapin à chacun de

ceux qui s'engagent à le décorer, pour égayer nos rues et contribuer à la magie de Noël. Cette année, profitez des compétences culinaires de nos restaurateurs à l'occasion du réveillon que ce soit au foyer ou dans leurs établissements chaleureux. À noter également, la préparation de la seconde édition du « Printemps des Jardins » en mai 2024, proposée par La Vitrine du Bourg avec le soutien de la commune.



Collecte des déchets issus des commerces

Nous tenons à saluer les commerçants qui acceptent de mettre les emballages encombrants en déchèterie. La règle en effet, invite les professionnels à ne pas entreposer leurs cartons et autres débris dans les containers du centre réservés à la population et éviter ainsi de les engorger. Trier ses emballages recyclables est un geste citoyen indispensable pour préserver notre environnement.

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE



Horaires

du lundi au samedi

9h30 - 12h00

13h00 - 17h00

Toute l'année

UNE QUESTION SUR LE TRI ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS VOUS RENSEIGNE

TEL. 04 58 00 22 27 - WWW.CCOISANS.FR

**ACCÈS INTERDIT EN DEHORS
DES HEURES D'OUVERTURE**

Tourisme

Cette année nous avons un gain de 2 % de visiteurs français, avec une baisse de fréquentation de la clientèle anglaise, compensée par une augmentation de la part de nos visiteurs Belges. Les touristes néerlandais restent en tête du podium.

71 % de nos visiteurs sont français, et parmi ces 71 %, 39 % viennent de la région Auvergne Rhône Alpes, une hausse de 2 % par rapport à l'année dernière. Déplacements plus maîtrisés, nouveaux modes de consommation, découverte de son environnement local, sont des signaux forts pour mieux

accueillir cette population voisine qui comprend plus de 6,5 millions de potentiels visiteurs.

La majorité des demandes est concentrée sur trois items :

1° Activités et loisirs

2° Infos pratiques

3° Manifestations proposées

Le top 3 des demandes d'information sur les activités sportives se porte sur :

1° La randonnée

2° Les sports d'eau

3° Le cyclotourisme.

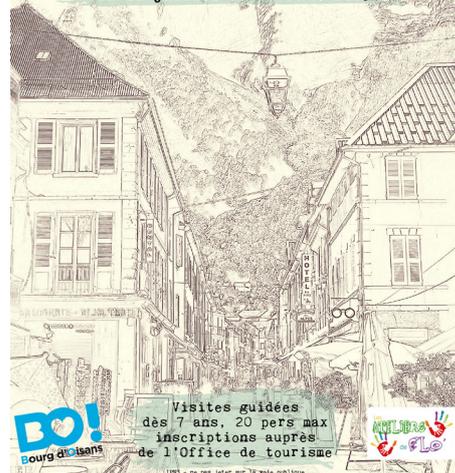
Notons également le vif succès des visites guidées du Bourg d'Oisans proposées par Florence.

LES TRÉSORS CACHÉS

Du BOURG d'OISANS

Découvertes insolites

Les mardis de 10h30 à 12h
du 11 juillet au 22 août 2023



Communication - image du Bourg



La page Facebook Mairie.

Si nous pensions que cette page exclusivement consacrée à ce qu'il se passe sur notre commune finirait par trouver ses limites d'audience, nous nous apercevons qu'il n'en est rien. En effet, le nombre d'abonnés continue de progresser pour atteindre début octobre les 4 650 abonnés (soit 500 de plus qu'en février). Si les habitants de la commune sont des habitués de la page - il y a environ 1 000 personnes précisément localisées au Bourg d'Oisans parmi les abonnés - il apparaît que celle-ci touche également une partie intéressante des habitants de l'Oisans, mais aussi les secteurs de Grenoble, Vizille, Lyon...

Un peu moins de 10 % des abonnés sont issus de pays étrangers. Nous constatons par ailleurs qu'environ 50 à 60 % des personnes qui interagissent régulièrement avec les publications de la commune ne sont pas «abonnées» et ne sont donc pas comptabilisées dans ces chiffres. N'hésitez pas à vérifier que vous l'êtes, vous ne raterez ainsi aucune de nos publications.

Nous rappelons que pour accéder à nos «posts», il n'est pas nécessaire d'avoir de compte FB, un fil d'actualité accessible à tous est disponible en bas de la page d'accueil du site internet de la mairie.

Et petite satisfaction supplémentaire, depuis la rentrée le très joli « buzz » sur notre page de la vidéo du « dressage des oies » lors de notre Grande Foire. Plus de 85.000 vues, plus de 500 partages et plus de 1 800 «like».

VOTEZ BO !

Le Bourg d'Oisans a été sélectionné pour être lauréat du concours « mon quartier, mon village » sur France Bleu Isère, en concurrence avec 14 autres communes. Vous avez jusqu'à fin décembre pour voter et faire voter.

À la clef, l'organisation d'une journée entière d'émissions sur la commune ainsi qu'un concert. Tous les liens vers le vote sont sur le site internet mairie et sur Facebook.

Alors, prêts ? VOTEZ !

Le Bourg dans les médias

Depuis les six derniers mois, notre commune a encore bénéficié d'une couverture médiatique soutenue. En effet, sont passés par chez nous pour parler du Bourg d'Oisans :

- **côté sport** : une couverture importante sur les médias néerlandais lors de l'Alpe d'Huzes avec de nombreuses diffusions en direct. La participation à la Mythique du journaliste Jacobs Ronald pour le journal Fiels édité à 45 000 exemplaires aux Pays Bas. Plusieurs reportages tournés sur la préparation pour les Jeux paralympiques de Florian Jouanny.

- **côté gastronomie** : tournage en juin de l'émission « épicerie fine » sur TV5 Monde diffusée en octobre et toujours accessible en replay.



- **côté Histoire** : passage au Bourg d'Oisans de Benjamin Brillaud, alias Nota Bene qui bénéficie de plus de 2,3 millions d'abonnés sur sa chaîne Youtube, plus 1,3 million d'abonnés sur sa page Facebook... Ses émissions ont pour objectif de vulgariser l'approche de l'Histoire.

- **côté sites remarquables** : le reportage de TF1 sur les routes vertigineuses autour du Bourg.

- **côté médias régionaux** : deux émissions en direct sur France Bleu Isère l'une sur notre marché du samedi matin, l'autre sur la matinée de notre Grande Foire où les nombreuses interviews ont permis de mettre à l'honneur les qualités qui font du Bourg d'Oisans un endroit où il fait bon vivre ensemble.

À noter également le tournage d'un court métrage à Buclet fin mai par des étudiants de l'Ecole Supérieure de l'Image du Son et de la Musique de Paris (ESIS).



Jusqu'en décembre 2023
Votez "Le Bourg d'Oisans"
sur le site internet France Bleu Isère
"Mon quartier, mon village"
infos site internet mairie et Facebook



Communication en bref...

Banderoles ronds-points

Vous l'avez constaté aux entrées Nord et Sud, ces structures de communication ont joué pleinement leur rôle pour promouvoir les moments forts de notre commune et ainsi informer et suggérer une halte au Bourg d'Oisans. Une « rehausse » a été installée sur les supports existants pour permettre sur la durée, une communication sur l'ouverture de nos commerces pendant la période de travaux.

Support banderoles associations et partenaires institutionnels

Nous avons mis en place un panneau de communication à l'entrée du Grand Renaud dédié uniquement aux associations/partenaires institutionnels et à leurs événements. Malheureusement un fort coup de vent a plié ce panneau. Les services techniques se sont mobilisés pour replacer le support qui met en avant les rendez-vous proposés par les porteurs de projets. Les modalités d'utilisation de ce support sont en ligne sur **la note de cadrage communication** sur le site internet de la commune rubrique « démarches - organisateurs d'évènements... »

Éditions spéciales, flyers...

En complément de nos *Brèves*, de nos communications habituelles et pour faire face aux importants besoins en communication liés aux travaux, de nombreuses parutions supplémentaires permettront aux habitants concernés par les différentes phases des travaux d'être informés et avertis des potentielles gênes occasionnées par les travaux du centre du Bourg d'Oisans. Pour les riverains, des informations sous forme de flyers ont été déposées dans les boîtes aux lettres, d'autres suivront. Le tout étant bien sûr relayé sur tous nos supports de communication.

Retrouvez toute l'actualité du Bourg sur notre site internet, sur nos afficheurs, sur nos panneaux lumineux, notre page Facebook et sur nos publications.



INFORMATION TRAVAUX
Aménagement de la Place du Cristal



PERTURBATIONS À PARTIR DU
LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023
AVENUE DOCTEUR FAURE
AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
Bulletin N°1

Les travaux d'aménagement de la Place du Cristal vont commencer ce lundi 25 Septembre 2023.

Les secteurs de la Place du Cristal et de l'Avenue de la République seront donc perturbés avec des fermetures ponctuelles de l'Avenue Docteur Faure. Un sens unique dans le sens Grenoble/Briançon est mis en place ainsi qu'une fermeture prolongée de l'Avenue de la République.

Afin de faciliter le travail des entreprises et de fluidifier la circulation, il est conseillé d'éviter en véhicule, si possible, le centre-bourg et d'utiliser les déviations qui seront mises en place.

Afin de permettre la circulation des véhicules dans le centre, un contournement permanent de l'Avenue Docteur Faure par le Quai Docteur Girard et l'Avenue du Marquis de l'Oisans sera mis en place.

La Rue du Général de Gaulle sera ouverte à la circulation en sens unique dans le sens Quais de Rive vers les Rues de Viennois et Graziotti en compensation de la fermeture de l'Avenue de la République.

Les cheminements piétons et l'accès aux commerces seront maintenus durant les travaux. Une signalisation provisoire sera installée afin de faciliter les déplacements.

Dans le cadre de la préparation des travaux, il est nécessaire d'abattre les huit arbres se trouvant de part et d'autre de la Rue Docteur Faure. Cette opération aura lieu le mardi 26 et mercredi 27 septembre durant la fermeture de la Rue.

Il est à noter que le nouveau projet prévoit la plantation de 30 nouveaux arbres afin d'améliorer le cadre de vie dans le centre.

Finances

Fiscalité

Les impôts locaux que vous payez chaque année comprennent 2 parts et sont calculés de la façon suivante :

- la base qui est la valeur locative de votre logement. Celle-ci est déterminée par les services de l'Etat et est revalorisée annuellement dans le cadre de la Loi de finances.
- ensuite, il y a le taux qui, lui, est fixé par le

Conseil Municipal chaque année.

Ce qui donne le produit fiscal qui est la multiplication de la base par le taux (divers abattements existent qui peuvent réduire le produit). C'est ce montant-là que vous devez payer.

Pour 2023, le Conseil Municipal a voté les mêmes taux que les années précédentes soit :

• Taxe d'habitation :	17.32 %
• Taxe foncière sur les propriétés bâties:	42.28 %
• Taxe foncière sur les propriétés non bâties:	114.56 %
• Cotisation Foncière des Entreprises :	36.97 %

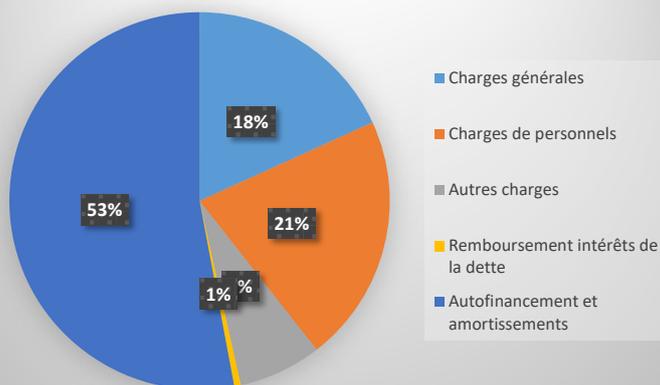
En revanche, comme en 2022, le plus gros changement de l'année concerne la revalorisation des bases d'imposition par l'Etat qui s'élèveront à + 7,1 % à cause de l'inflation.

Budget 2023

Le budget 2023 s'équilibre à 11 412 388 € en fonctionnement et à 10 600 178 € en investissement.

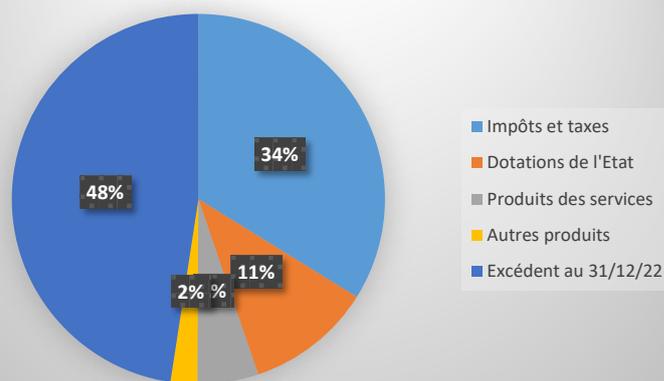
Globalement, hors excédent des années précédentes, la section de fonctionnement s'établit à 5 550 000 € contre 5 320 000€ au budget 2022. Au vu de la conjoncture, une augmentation de 160 000 € des fluides et combustibles a été prévue au budget. En investissement, les excédents antérieurs ainsi que le recours à l'emprunt des années passées et de cette année vont permettre de réaliser les futurs travaux. L'attention des élus a tout de même été portée sur la nécessité de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de préserver une capacité d'autofinancement nette supérieure à 500 000 € afin de permettre d'emprunter et de réaliser des projets dans les années à venir.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



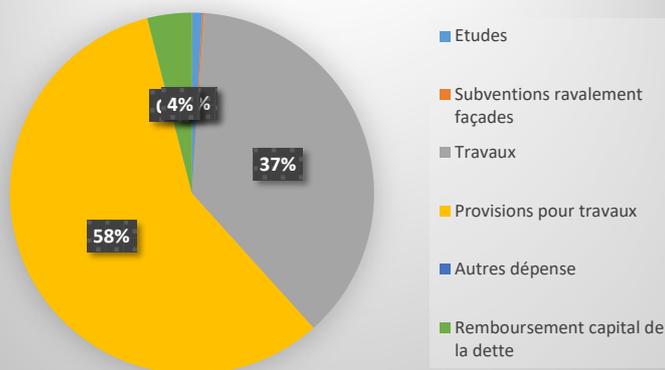
Charges générales	2 074 386
Charges de personnels	2 428 008
Autres charges	805 378
Remboursement intérêts de la dette	65 000
Autofinancement et amortissements	6 039 616
	11 412 388

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



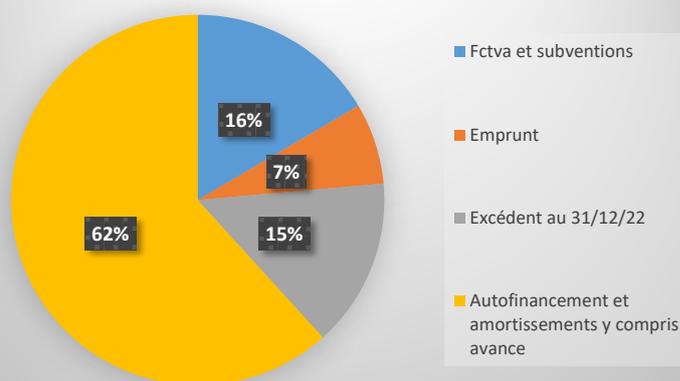
Impôts et taxes	3 865 000
Dotations de l'Etat	1 248 130
Produits des services	603 083
Autres produits	264 542
Excédent au 31/12/22	5 431 633
	11 412 388

DEPENSES INVESTISSEMENT



Etudes	97 126
Subventions ravalement façades	17 000
Travaux	3 952 630
Provisions pour travaux	6 114 420
Autres dépenses	-
Remboursement capital de la dette	419 002
	10 600 178

RECETTES INVESTISSEMENT



Fctva et subventions	1 750 066
Emprunt	750 000
Excédent au 31/12/22	1 560 495
Autofinancement et amortissements y compris avance	6 539 617
	10 600 178

Côté médiathèque

Rencontres avec les auteurs

Le mercredi 20 septembre dernier avait lieu la présentation du livre de **Catherine Ivanoff**, *Konstantin Nicolaïevitch Ivanoff, de l'Ukraine au Dauphiné. La Saga d'un Officier Ukrainien de la Marine Impériale Tsariste durant la Révolution de 1917.*

L'autrice a retracé le parcours de ses grands-parents qui fuirent la Russie pour échapper à la révolution de 1917. Plusieurs passionnés ont assisté à sa conférence dans une ambiance cordiale.

Ravie de ces rencontres, elle a offert ses ouvrages que les usagers de la médiathèque peuvent désormais emprunter. N'hésitez pas !



RENCONTRE
avec **MAXENCE TRIÈVES**

CONFÉRENCE "L'OISANS ET GRENOBLE À LA FIN DE LA GUERRE DE 100 ANS" DE 9H30 À 10H30
PUIS SÉANCE D'ÉCHANGES ET DÉDICACES

SAMEDI 04 NOV
DE 9H30 À 12H

Accès libre
Médiathèque du Bourg d'Oisans : 04 76 80 00 91
bibliotheque.municipale@maire-bourgeoisans.fr
IPNS - n'est pas prêt sur la voie publique

BO!
Bourg d'Oisans

Rencontres avec les auteurs - à venir

Maxence Trièves auteur de romans historiques.

Samedi 4 novembre 2023 de 9h30 à 12h00, rendez-vous avec Maxence Trièves, auteur de romans historiques dont l'action se déroule en Dauphiné. De 9h30 à 10h30, il proposera une conférence intitulée « L'Oisans et Grenoble à la fin de la guerre de 100 ans » qui sera suivie d'échanges avec les lecteurs et d'une séance de dédicaces jusqu'à 12h00. Passionné par l'Histoire régionale Maxence Trièves raconte des épisodes méconnus de celle-ci à travers des fictions très documentées. La petite histoire dans la grande... Des romans qui nous font découvrir ou redécouvrir l'Histoire du Dauphiné et de son puissant voisin le duché de Savoie sur fond d'intrigues et d'humour. À découvrir les héros Uissans de ses deux premiers livres *Le Bout du Monde* et *Les Neuf Frères*.

Exposition photos *Au Cœur des Vallées* de Chloé Fabre - du 7 octobre au 2 décembre 2023

Chloé Fabre originaire de la vallée du Vénéon est devenue passionnée de photographie grâce aux paysages montagneux qui l'entourent depuis toute petite. Du Massif des Écrins à celui de Chamonix en passant par la Chartreuse, vous retrouverez des lieux et sommets mythiques des Alpes ainsi que la faune. Ses photos dévoilent la nature et ses secrets et nous rendent témoins de cette poésie. Comme si nous étions aux côtés de la photographe au moment précis où elle la capte dans son viseur. Elle nous invite à la suivre dans ses randonnées photographiques, à mettre nos pas dans les siens. En chemin, telle une guide, elle pointe du doigt un sommet tutoyant un ciel en feu, les eaux-miroir d'un lac, celles brumeuses d'une cascade, un couple de marmottes confiantes. Et c'est avec un plaisir non feint que l'on emprunte avec elle ces sentiers de montagne, se repaissant des grands espaces qu'elle nous révèle.

Médiathèque du Bourg d'Oisans

du samedi 7 octobre au samedi 2 décembre 2023

AU CŒUR DES VALLÉES

Exposition photos de Chloé Fabre



Médiathèque du Bourg d'Oisans
Lundi : fermé
Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 10h - 13h / 15h - 19h
Jeudi : 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 09h - 13h
04 76 80 00 91
bibliotheque.municipale@maire-bourgeoisans.fr



Exposition Lac Saint Laurent il y a 800 ans... la débâcle - Le Lac Saint Laurent et le Marais de Vieille-Morte du 9 décembre au 3 février 2024

Il y a 800 ans, dans la nuit du 14 au 15 septembre 1219, le barrage qui retenait les eaux du lac Saint-Laurent rompait. Un flot dévastateur, après avoir tout détruit sur son passage, provoqua une des pires inondations de Grenoble. L'exposition présentée à la médiathèque du Bourg d'Oisans retrace l'histoire de ce lac, mais aussi de celui qui l'a précédé et des lacs intermittents qui ont suivi la débâcle de 1219, jusqu'au XVIIIe siècle. La possession des « délaissées » du lac, après chaque vidange, a donné lieu à des procès sans fin dont les archives de l'Isère conservent le témoignage. Le marais de Vieille Morte termine l'histoire de la plaine d'Oisans, histoire qui a débuté il y a 30 000 ans.

Côté musée

SEPTEMBRE 2023 FERMETURE du MUSÉE POUR TRAVAUX

Le musée des minéraux et de la faune des Alpes a fermé ses portes le 31 août pour d'importants travaux de rénovation. Le transfert de l'accueil et de la boutique au rez de chaussée permettra l'agrandissement de l'espace dédié aux expositions temporaires. Le dernier niveau deviendra accessible aux personnes à mobilité réduite.

La réouverture est prévue au printemps 2025, avec une scénographie entièrement nouvelle.

Pendant cette période la collection de minéralogie restera visible au public dans la salle de l'Or de la Gardette au-dessus du Foyer municipal et ce, dès la fin de l'année 2023.



Micro-folies au Bourg du 24 oct au 2 nov

Vous avez dit MICRO-FOLIES ?

Il s'agit d'une plateforme culturelle de proximité. Les activités des Micro-folies sont à destination de tous les publics. Outre un rôle d'animation, elles ont pour vocation d'offrir aux habitants un accès aux œuvres à travers le musée numérique, de proposer des contenus culturels, ludiques et technologiques. La municipalité vous invite à découvrir le musée numérique et ses chefs-d'œuvre nationaux et internationaux sur un grand écran et vingt tablettes numériques, zoomer les détails ou écouter un extrait de concert. L'espace Micro-folies sera accessible au Bourg d'Oisans du 24 octobre au 2 novembre 2023, Salle du Quartz (niveau parcs de la Mairie) selon le planning suivant :

Mardi 24 octobre : 14h - Les Chefs-d'œuvre des plus Grands Musées Français - collection 1 / **15h** - Mexique
Mercredi 25 octobre : 11h - Japonisme / **14h** - les

Chefs-d'œuvre des plus grands Musées Français - focus sur le Musée Guimet - collection 3 / **15h** - Québec

Jeudi 26 octobre : 10h - Paris / **11h** - Hauts de France
Vendredi 27 octobre : 10h - Résidences Royales Européennes / **11h** - Union Européenne

Lundi 30 octobre : 10h - Les Chefs-d'œuvre des plus Grands Musées Français - collection 2 / **11h** - Corse
Jeudi 2 novembre : 14h - Paris / **15h** - Corse

L'accès à la réalité virtuelle - mercredi 25, jeudi 26, lundi 30 et mardi

31 octobre - se fait uniquement sur réservation téléphonique ou par SMS au 07 56 42 77 65 - public à partir de 13 ans.





PETITES VILLES DE DEMAIN

Édition Spéciale
008 - oct- nov 2023

LE PARKING DES ÉCRINS

L'aménagement du parc communal du Cinéma est en cours depuis le 4 septembre 2023. Ce projet a pour but d'aménager le site en un parking perméable et végétalisé.

Quatre phases de travaux se succèdent sur ce chantier. La première étape consistant à réaliser les terrassements et les fonds de formes du parking, de la voirie piétonne et du sentier piéton.

Cette phase, la plus impactante pour le site a été réalisée début septembre pour se terminer la semaine du 25 septembre.

La deuxième phase consistant pour sa part à réaliser le parking et la voirie d'accès. Ainsi, une

entreprise du paysage a remplacé celle des terrassements. Cette dernière est venue poser les bordures des routes et du parking, aménager le sentier piéton et poser les dalles perméables des stationnements. Cela concerne 35 places de parking. Ces opérations se sont déroulées au début du mois d'octobre.

L'étape suivante consistait en la réalisation de l'enrobé de la voirie d'accès. Cette voirie d'une largeur de 5.50 m sera à double sens et permettra d'accéder au parking tout en connectant la

Rue Gambetta et l'Avenue Jean-Baptiste Gautier. Cette rue a été réalisée durant la deuxième partie d'octobre.

À l'issue de cette étape le parking sera finalisé et utilisable par les usagers du site.

Enfin, l'entreprise du paysage reviendra réaliser les dernières finitions autour du chemin piéton et planter les 16 arbres qui seront répartis sur l'espace vert. La fin du chantier est donc prévue, sauf aléas climatiques, pour début novembre.



La Place du Cristal

Le réaménagement de la Place du Cristal, projet structurant du programme Petites Villes de Demain, a débuté le 25 septembre 2023. Pour rappel, ce projet prévoit de repenser la Place du Cristal afin d'apaiser les usages et les déplacements tout en créant un espace public au cadre de vie amélioré.

Le projet a été présenté en réunion publique, dans l'édition spéciale 004 publiée en mars 2023, en permanence physique sur le marché du samedi matin, durant la foire du 4 septembre 2023 et par des communications ponctuelles de la Mairie.

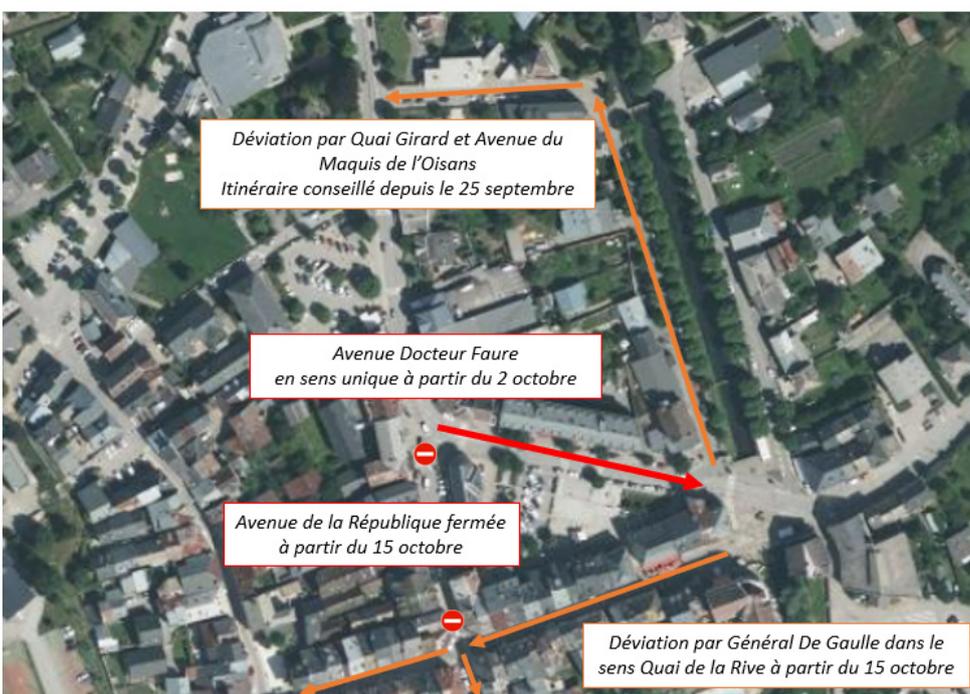
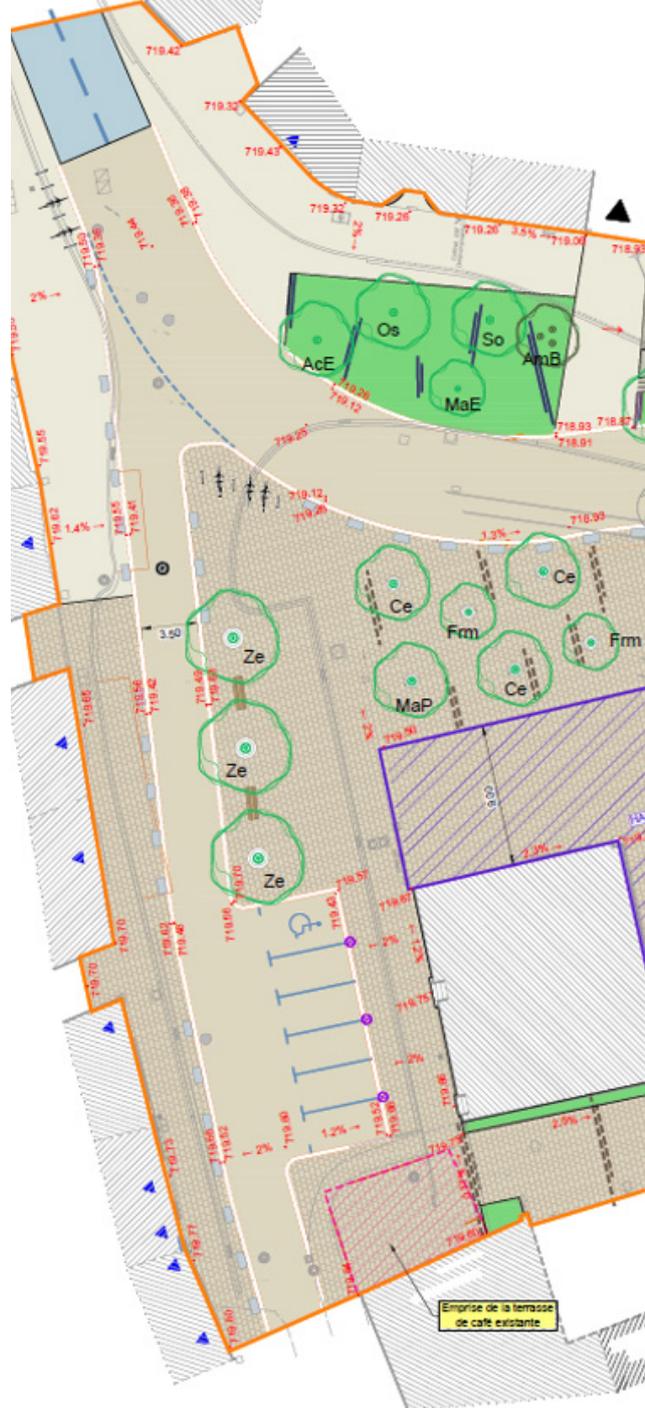
En plus des travaux d'aménagement des espaces publics, plusieurs gestionnaires profitent des travaux sur la Place pour refaire l'intégralité des réseaux qui sont présents sous les voiries de la Rue de la République et de l'Avenue Docteur Louis Faure.

Ainsi, le SACO va remplacer les conduites d'assainissement des eaux usées, ENEDIS les réseaux électriques et la Commune du Bourg d'Oisans l'alimentation en eau potable. Ces remplacements et cette optimisation des différents réseaux a pour but de moderniser des conduites anciennes, de réduire les fuites et donc le gaspillage en eau et de mailler le réseau afin de parer aux potentielles coupures en eau ou électricité et enfin d'avoir des réseaux neufs pour les prochaines décennies.

Afin d'atteindre tous ces objectifs, nous devons passer par une période de travaux relativement conséquente qui doit durer jusqu'en décembre 2024.

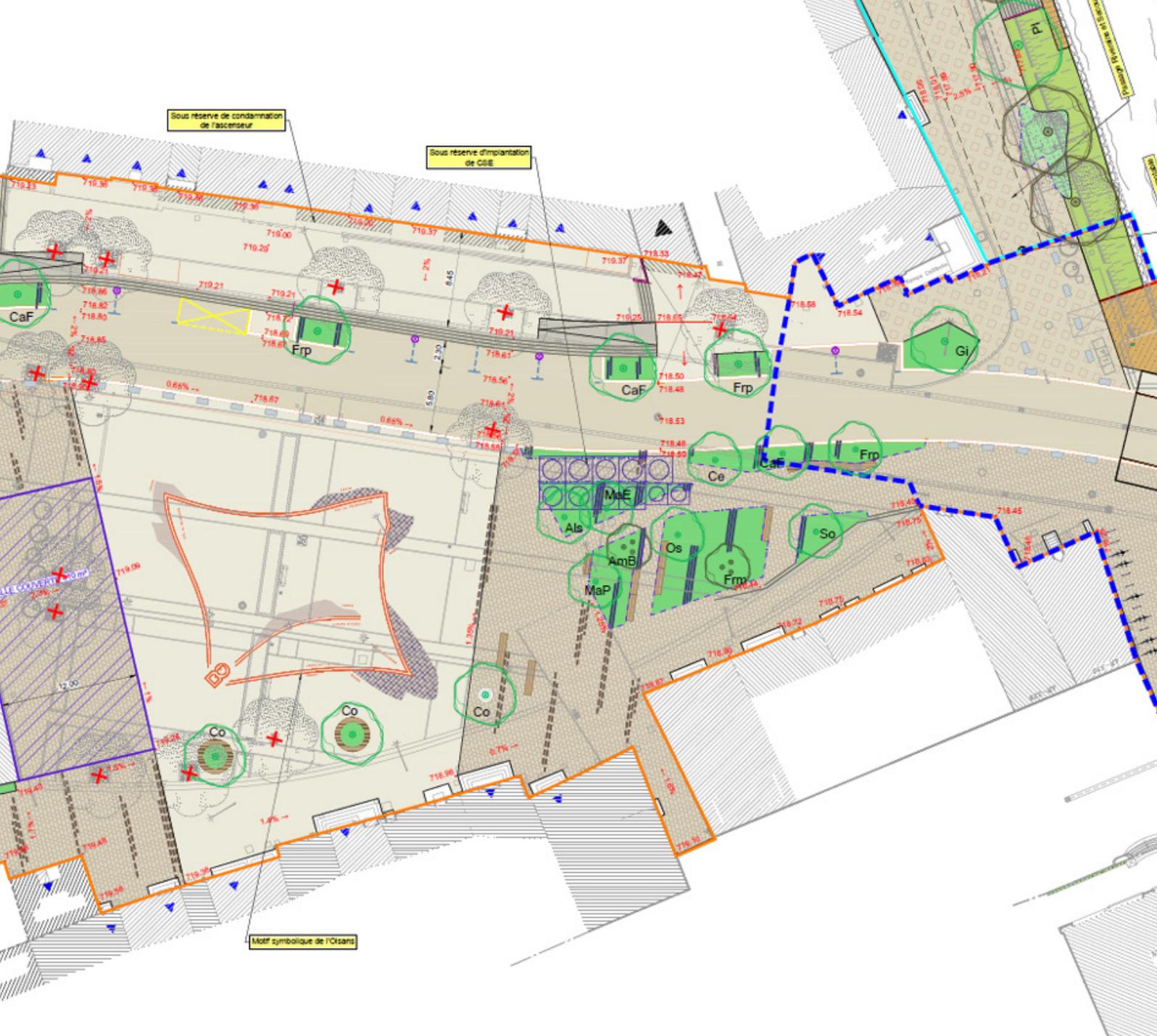
Une phase importante a donc commencé le 25 septembre, avec le basculement de la Place du Cristal en une zone de chantier avec un barriérage et l'installation des entreprises.

Pour rappel, le chantier est interdit au public pour des raisons évidentes de sécurité. Merci de ne pas déplacer les barrières ou de les franchir.



Cette 1ère période, prévue jusqu'à en termes de nuisances et d'impact entreprises vont préparer l'espace public à la déconstruction de l'existant pour Les éléments présents sur l'ancienne C'est durant cette phase que seront réseaux. Cela nécessite l'ouverture atteindre les conduites, pour ensuite combler la tranchée.

Le nombre important de réseaux sur vont impacter de façon significative Avenue Docteur Faure et donc la circulation Ainsi, des fermetures de voiries et des prévoir durant cette période, et ce, ju La Commune du Bourg d'Oisans, en SACO ou les entreprises réalisant les circulation dans le centre-bourg de la



À la fin 2023, est la plus impactante et dans le centre-bourg. En effet, les travaux de maintenance aux différents travaux en procédant à l'entretien et préparer les futurs aménagements. Les poteaux sont donc retirés et évacués. Les panneaux sont également remplacés les différents équipements des voiries par des tranchées pour les retirer et les remplacer avant de commencer les travaux. Ce secteur, implique que ces opérations sur la Rue de la République et l'Avenue de la République sont effectuées sur ce secteur. Les dégradations de la circulation sont à prévoir jusqu'à la fin de l'année. En lien avec ses partenaires, tels que le service des voiries, s'est engagée à maintenir la circulation de la manière la plus fluide possible.

Pour réaliser les travaux tout en garantissant la circulation, l'Avenue du Docteur Faure sera donc en sens unique dans la direction allant de Grenoble vers Briançon. Les véhicules légers pourront circuler dans ce sens, le Pont de la Rive restant également ouvert. Cette configuration sera effective début octobre.

Afin de maintenir la circulation dans l'autre sens, une déviation est mise en place par le Quai Docteur Girard et la Rue du Maquis de l'Oisans permettant d'éviter la Place.

Concernant la Rue de la République, au vu du nombre conséquent de réseaux sous la voirie, il sera nécessaire de la fermer complètement durant la durée de travail des entreprises. La circulation sera dégradée à partir du 2 octobre et fermée complètement à partir du 15 octobre. Les entreprises s'engagent à rouvrir cette rue le weekend et le soir, autant que cela sera possible.

Une déviation permettant de rejoindre la Rue Graziotti sera prévue par la Rue Général De Gaulle, en effet cette dernière sera ouverte à la circulation dans le sens montant, de la Rive vers les Rues Graziotti et Viennois. Cette déviation sera également ouverte à partir du 15 octobre.

La Commune et les entreprises ont prévu une signalisation sur le site permettant aux automobilistes d'emprunter les nouveaux accès et de se repérer dans le centre. Une signalisation indiquant que les commerces sont ouverts et accessibles est également mise en place.

À noter, que la circulation des poids lourds et de cars est interdite sur ces déviations et sur l'Avenue du Docteur Faure, ces derniers devront emprunter le contournement à l'extérieur du Bourg d'Oisans pour traverser le centre-bourg. **Il est demandé aux conducteurs d'être vigilants sur ce secteur et de rouler au pas à proximité des zones de chantiers.**

Le marché du samedi matin est également déplacé de la rue de la République au Quai Docteur Girard depuis le samedi 30 septembre. Cet accès sera donc fermé de 6h00 à 13h00 tous les samedis.

Cette configuration sera effective jusqu'à la fin de l'année 2023. En fonction de l'avancée des travaux, un nouveau plan de circulation et une présentation des phases de travaux futures sera proposée au moment opportun.



Le programme Petites Villes de Demain

Un programme qui accompagne les projets de territoire.

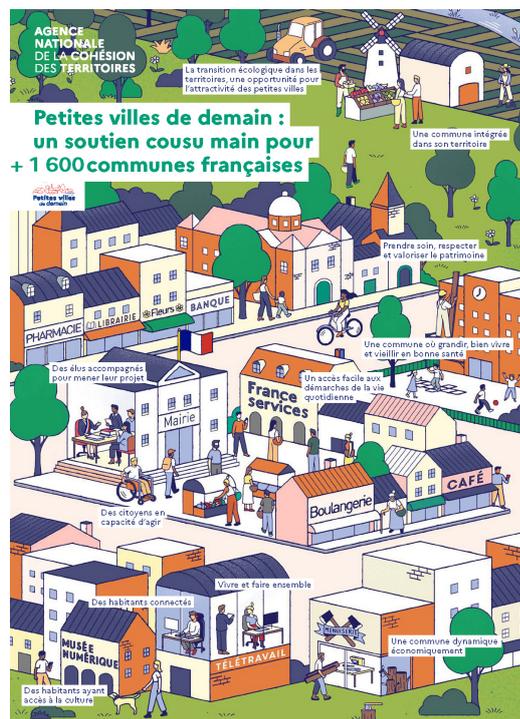
Petites Villes de Demain vise à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Le programme a été lancé le 1er octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les Préfets

de Département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF). Il s'inscrit dans l'Agenda rural.

Le programme répond à différents besoins exprimés par les collectivités et s'adapte pour proposer une solution différenciée. Ainsi, le programme l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition avec une offre de services multithématiques rendue visible grâce au portail Petites Villes de Demain sur Aides-territoires. Petites Villes de Demain renforce également la capacité humaine des équipes en finançant le poste d'un chef de projet à hauteur de

75 % jusqu'en 2026. Véritable chef d'orchestre, ce dernier pilote le projet de territoire. Pour ce faire, il est accompagné et formé via le Club des Petites Villes de Demain. Ce Club répond à un besoin de mise en réseau tant au niveau national (Club piloté par l'ANCT/ direction de programme) que local (Clubs locaux PVD sous l'égide des Préfets).



Samedi 16 décembre 2023

Marché de NOËL

Le Bourg d'Oisans

*Toute la journée
animations dans le village
présence du Père Noël
commerce et artisanat
au foyer municipal*

BO!
Bourg d'Oisans

*Inscriptions exposants
infos et programme
www.mairie-bourgdoisans.fr*

- IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Jeunesse / vie associative

Associations

La vie associative du Bourg d'Oisans suit son petit bonhomme de chemin. Elle est soutenue par la commune par le biais de subventions, de mises à disposition de salle, de moyens matériels, et un appui humain en cas de besoin. Tout ceci pour un budget global important mais raisonnable au regard de la taille de notre commune et de son budget général. Comme pour l'animation de la vie locale, le soutien aux associations est un axe fort de notre commune avec environ 50 associations culturelles et sportives présentes au Bourg d'Oisans.



Jeunesse

Les jeunes du CMJ, lauréats d'une subvention de la part du Département et de la CAF de l'Isère pour leur projet de sensibilisation autour des incivilités du quotidien, ont juste un peu avant l'été débuté le tournage de saynètes avec le soutien du service enfance de la commune et d'un caméraman.

À présent, en cours de montage, nous aurons le plaisir de dévoiler ce travail lors des vœux du Maire en janvier 2024.



Buclet

Le projet d'aménagement du Lac du Buclet est prévu pour le printemps 2024. Les travaux, réalisés en coopération avec l'Office National des Forêts, propriétaire du lac, seront effectués entre mars et avril 2024. Ces travaux ont pour but de structurer les cheminements existants, d'aménager un parcours de santé financé par le Département de l'Isère, tout en développant des accès au lac avec emmarchement et des pontons en bois. Ces aménagements ne sont pas conséquents et s'intègrent au mieux dans le site. Leurs matériaux sont en bois et respectent la philosophie de ce site aux caractères naturels prônés par l'ONF et la Commune du Bourg d'Oisans. Des terrassements seront donc réalisés et les menuiseries installées par la suite. Une dernière étape de renaturation du site avec des plantations et une remise en l'état du site sera effectuée pour que l'aménagement du lac soit opérationnel pour la saison estivale 2024.

★ ★ ★ ★ ★

LE LAC DU BUCLET

SÉANCE NATURE ENTRE PLAINE ET MONTAGNE

Le lac du Buclet est dans un **site Natura 2000** dans un périmètre de **captage d'eau potable**.
The Buclet lake is in a Natura 2000 site located in a drinking water catchment area.

Merci de préserver les milieux en respectant la réglementation

Thank you for preserving the environment by respecting the regulations

DO! Bourg d'Oisans Office National des Forêts

★ ★ ★ ★ ★

LE LAC DU BUCLET

SÉANCE NATURE ENTRE PLAINE ET MONTAGNE

Merci de préserver les milieux en respectant la réglementation

Pour **préserver les milieux fragiles** et les espèces rares, certains bords ne sont pas accessibles.
To preserve fragile environments and rare species, some shores are not accessible.

DO! Bourg d'Oisans Office National des Forêts

Animations

Un programme événementiel qui crée à nouveau la surprise !

Le service événementiel mais également les associations, les porteurs de projets sportifs ou culturels ont une nouvelle fois proposé des événements de grande qualité pour la période estivale 2023.

Ces brèves offrent à la commune du Bourg d'Oisans la possibilité d'adresser un grand merci à chacune des personnes investies lors de ces manifestations.

Les élus tiennent aussi à saluer le travail des associations et de leurs bénévoles. Ensemble, ils proposent de grands rendez-vous pour notre commune et le territoire de l'Oisans.

Une organisation sur le fil du rasoir !

Depuis plusieurs années maintenant, l'animation locale est pilotée par le service animations/événementiel de la commune du Bourg d'Oisans. Pour mener à bien tous les projets, le travail est mené conjointement avec les services techniques qui apportent des moyens matériels et humains pour le bon déroulement des animations, le service communication qui assure la promotion des événements et les reportages photo et les services supports tels que la comptabilité, l'accueil... L'Office du tourisme piloté par Oisans Tourisme se fait le relais du programme puisque sa mission principale est de promouvoir notre Bourg au-delà des frontières du territoire de l'Oisans. Cette organisation est sur le fil du rasoir, puisque les moyens humains font parfois défaut.

Nous élus, vous habitants ou socio-professionnels, avons de grandes idées et des attentes fortes en ce qui concerne l'animation de la vie locale. Il est important de souligner la qualité de l'engagement professionnel de la part des techniciens communaux dans la réalisation de plus de 60 rendez-vous de mai à septembre.



Jusqu'en mai 2024, la municipalité proposera de nouveaux rendez-vous «médiévaux». Une thématique qui a vu le jour à l'occasion de la fête des 800 ans de notre marché et qui se montre toujours dans notre village grâce aux blasons qui habitent fièrement le centre Bourg. Plusieurs conférences et animations viendront sous peu compléter l'agenda de la collectivité, comme le carnaval. N'hésitez pas à participer à ces rendez-vous et à consulter l'agenda régulièrement pour rien rater.

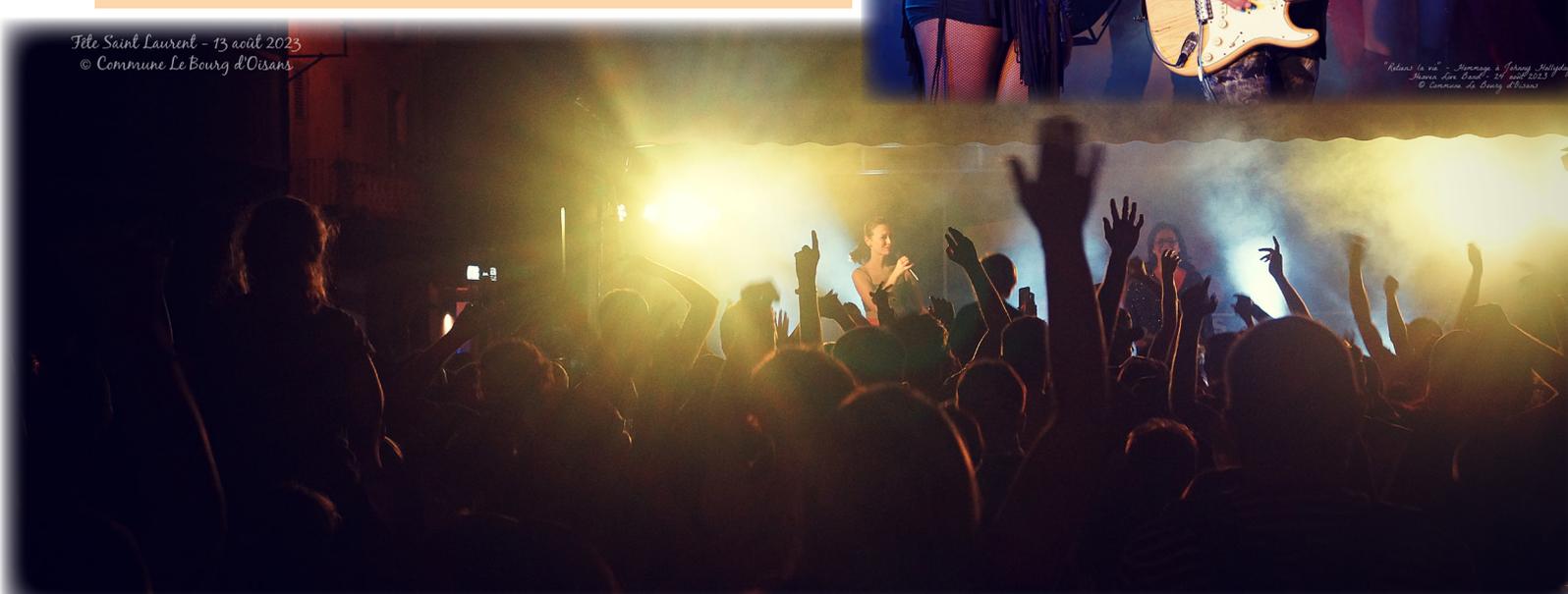


**Les jeudis de l'été
spectacles en soirée
du 13 juillet au 31 août**



Fête Saint Laurent - 13 août 2023
© Commune Le Bourg d'Oisans

Retour à la vie - Hommage à Johnny Hallyday
Musique Live Gratuit - 24 août 2023
© Commune Le Bourg d'Oisans



Travaux de sécurisation des digues de La Romanche

Face à la forte vulnérabilité de la plaine du Bourg d'Oisans aux inondations, essentiellement associée au risque de rupture de digue, des mesures de protection contre les inondations sont programmées dans le PAPI (Programme d'Action de

Prévention des Inondations) Romanche. Les digues qui longent la Romanche au droit du Bourg d'Oisans ont commencés à être édifiées au XVème siècle puis en 1885, avec depuis des travaux réguliers visant à maintenir l'endiguement. Face au vieillissement de ces ouvrages, une première tranche de travaux est d'ores et déjà engagée sur le tronçon le plus sensible. Ces travaux prioritaires concernent 3 km de digue, en rive gauche de la Romanche, entre l'entonnement de la Bayette et le pont de la déviation (RD 1091). Ils permettent de sécuriser le niveau de protection actuel en réduisant le risque de défaillance de la digue lié au travail de sape de la rivière et dans l'attente des travaux ultérieurs. Une seconde tranche de travaux sera nécessaire pour garantir la sécurité des digues face aux autres risques de défaillance, et plus largement, pour réduire la vulnérabilité du territoire aux inondations. Ils seront engagés à l'horizon 2027 à plus grande échelle.

PAPI ROMANCHE

1ère tranche des travaux de sécurisation des digues de la Romanche à Bourg d'Oisans



RÉFÉCTION DES DALLES EN BÉTON
RECHARGE DES ENROCHEMENTS DU PIED DE DIGUE



DANS LE CADRE DU PAPI ROMANCHE (PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS) PORTÉ PAR LE SYMBHI, LA 1ÈRE TRANCHE DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DES DIGUES DE LA ROMANCHE CONCERNE UN TRONÇON DE 3 KM EN RIVE GAUCHE DE LA RIVIÈRE.

PLANNING PRÉVISIONNEL
JUN 2023 À MARS 2024 PUIS SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2024

MONTANT DES TRAVAUX
3,07
MILLIONS € HT

FINANCEURS

40% FONDS BARRIER 31% FONDS VERT
29 % CONTRIBUTION DES MEMBRES DU SYMBHI
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE 40%
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS 35%
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLITAIN 25%



Calendrier de la première phase de travaux

1 - Réparation du génie civil dégradé de la digue : de juin à octobre 2023, ces travaux visent à réparer la maçonnerie altérée du perré et de la crête de digue. Pendant cette phase, le chemin de la digue est fermé aux usagers en semaine mais réouvert le week-end.
2 - Confortement de la digue : programmés d'août 2023 à avril 2024, ces travaux consistent à renforcer le pied de digue côté rivière par la pose de blocs et à réhabiliter un tronçon complet de digue de 400m sans protection de berge. Les dates exactes dépendront des conditions hydrologiques, car les travaux ne peuvent avoir lieu qu'en période de basses eaux. En raison de la nécessité d'utiliser des engins de grande taille et de transporter d'importants volumes de matériaux par camion, le chemin de la digue est fermé pendant cette phase,

et compris le week-end. Les travaux seront réalisés par tronçon, de l'aval vers l'amont.

Pour minimiser l'impact des travaux sur l'environnement, des mesures sont mises en place durant toute la durée du chantier :

- la protection des espèces rares qui ont été repérées dans la zone des travaux en balisant les habitats de la flore protégée et en cantonnant les espèces invasives
- la surveillance de la qualité de l'eau avec un filtrage, si nécessaire, pour éviter toute pollution de la rivière
- l'organisation de pêches de sauvetage pour protéger les poissons et la mise en place de barrières pour empêcher les amphibiens d'accéder aux zones de travaux
- l'entretien et le stockage des engins de chantier de manière à éviter toute pollution du sol et de l'eau.



Toutes les infos sur : <https://symbhi.fr/>

travaux

ECOLE MATERNELLE RENOVATION D'UN BLOC SANITAIRE

Après 2 marchés publics déclarés infructueux pour raisons économiques, la collectivité a décidé de réaliser ce projet en maîtrise d'œuvre directe. Ces travaux se sont donc déroulés du 7 juillet au 20 août et ont permis :

- l'isolation phonique du plafond avec pose de luminaires LED
- la création d'une cabine de douche fonctionnelle et la pose d'un meuble « change debout »
- le remplacement du mobilier sanitaire
- l'embellissement du bloc (peinture, faïence, mobilier)
- la pose d'un châssis fixe d'intimité.



LA PAUTE TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Depuis le mois d'avril 2023, le chantier se poursuit sur un rythme conforme au planning. Le réseau AEP est terminé et tous les abonnés sont raccordés depuis cet été. Les raccordements des réseaux « secs » sont achevés et la « bascule ENEDIS » est programmée pour début novembre. Les travaux de réfection des voiries sont prévus sur octobre / novembre ainsi que la dépose des poteaux.



ZONE ARTISANALE DU FOND DES ROCHES

Des travaux d'amélioration de la collecte des eaux pluviales ont été réalisés cet été sur la voie de la déchetterie, par la création d'un ouvrage perméable et l'ouverture d'un fossé d'écoulement.

PARKING VENEON

Des travaux d'optimisation du stationnement ont été réalisés sur le parking et ont permis la création de 20 places supplémentaires pour les VL.

Un nouveau point d'apport volontaire (CSE) a été créé au fond du parking en remplacement des CSE supprimés dans le cadre des travaux d'aménagement du Centre Bourg.

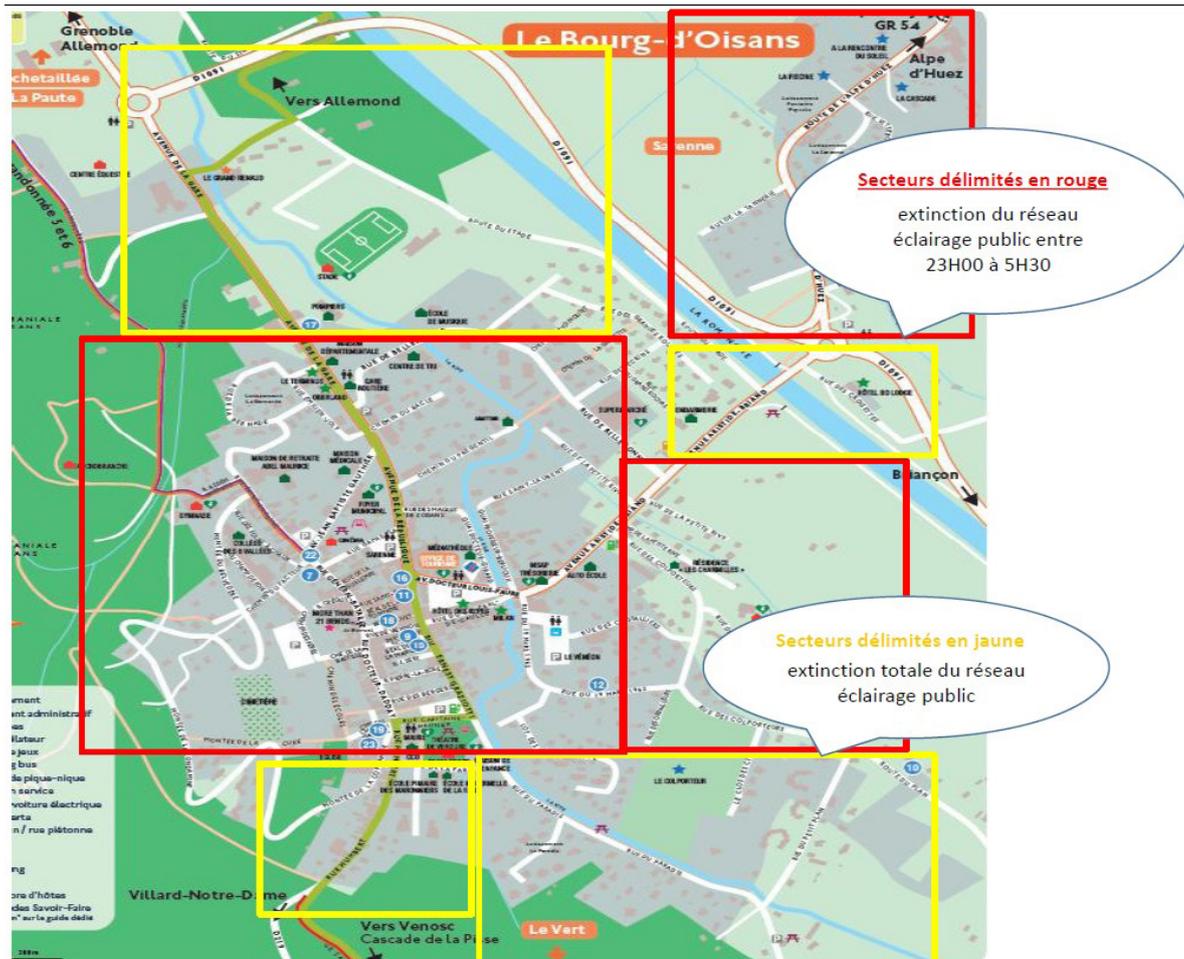


FOYER MUNICIPAL TRAVAUX D'AMELIORATION

Suite à des dégâts, une partie de la faïence de la cuisine a été refaite. Dans le même temps, les services techniques ont remplacé l'ensemble des luminaires de la grande salle par des LED.



Éclairage public hiver 2023-2024



Horaires de coupure de l'éclairage public pour cet hiver dans les hameaux.

- Le Vert** : éteint de 23h00 à 5h30
- Les Croisettes** : éteint de 23h00 à 5h30
- Le Vernis** : éteint de 23h00 à 5h30
- Les Alberges** : éteint de 23h00 à 5h30
- Les Gauchoirs** : éteint de 23h00 à 5h30

- La Paute** : secteur en cours de travaux
- Sarennes / Les Essoulieux** : éteint de 23h00 à 5h30
- Bassey** : éteint de 23h00 à 5h30
- Zone du Fond de Roches** : éteint de 23h00 à 5h30
- Les Sables / Rochetaillée** : secteurs d'éclairage public éteint sauf au niveau des chemins et intersections desservant la RD1091 et les chicanes
- Le Raffour** : éteint de 23h00 à 5h30.

RAPPEL - Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Travaux sur domaine public avec une emprise au sol = permission de voirie pour :

- création d'une évacuation d'eaux pluviales
- palissades de chantier enfoncées et scellées dans le sol de la voie publique, etc.
- canalisations, aménagement d'accès, mobilier urbain
- le passage d'ouvrages souterrains,

des canalisations
- création d'un branchement particulier au réseau d'eau potable ou d'assainissement, la création de bateaux (il s'agit d'aménagements de voirie situés sur le domaine public, ils consistent en un abaissement des bordures de trottoirs et sont destinés à favoriser un accès automobile aux propriétés privées).

Travaux sur domaine public sans emprise au sol = permission de stationnement pour :

- ravalement de façade (installation d'échafaudage ou de palissade)
- pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir

- dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable par exemple)
- stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle notamment), de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles par exemple.

Dans tous les cas remplir la DEMANDE DE PERMISSION OU D'AUTORISATION : Cerfa 14023*01 et contacter la Mairie pour connaître les tarifs d'occupation du domaine public.

Les infos sont également sur le site internet de la Mairie.

Élagage arbres, arbustes, haies

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Si vos plantations empiètent sur le domaine public, l'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

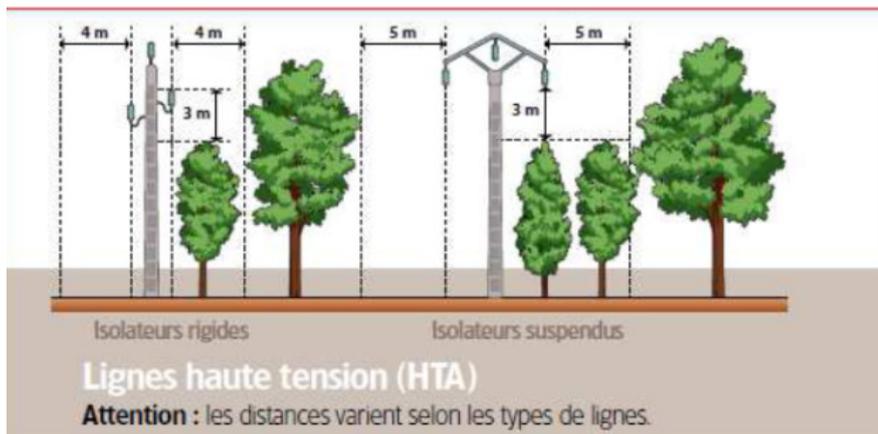
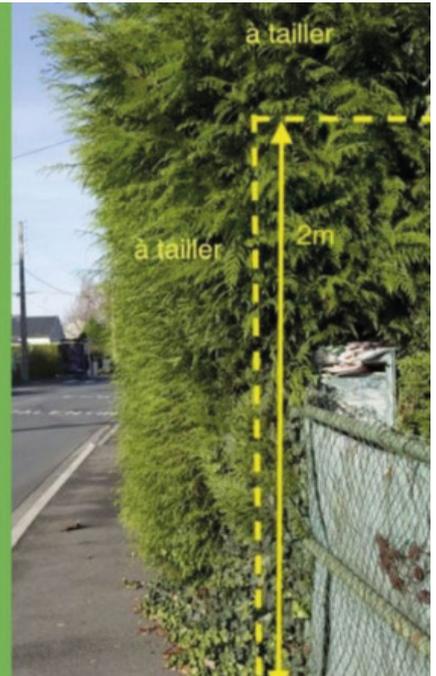
Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait

en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La Mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque Préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

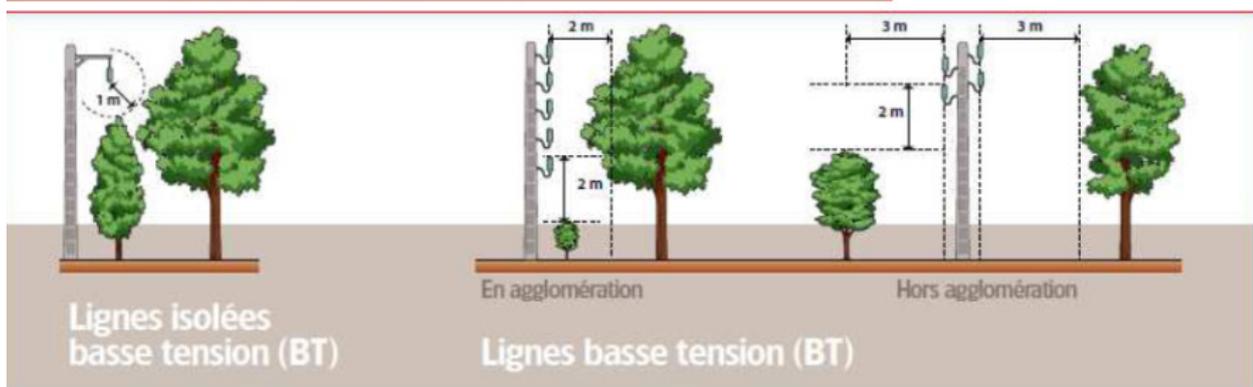
Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Dans un souci de sécurité, Enedis recommande de ne pas laisser se développer la végétation sous les lignes.

Chaque fois que possible, les distances indiquées dans la NFC 11-201 seront augmentées d'au moins 1 m.



Solidarité CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est à vos côtés

Pour les aînés, le CCAS propose un service de portage des repas à domicile en partenariat avec la Poste.

Pour différentes aides financières apportées, le CCAS a adopté en début de mandat un règlement afin de vous accompagner dans les moments difficiles. Vous le trouverez sur le site de la Mairie. Le CCAS de Bourg d'Oisans propose pour les personnes fragiles ou en difficulté les services suivants :

- établissement des dossiers d'aide sociale
- aide à la mise en place de la téléalarme pour personnes âgées
- aide au chauffage
- aide aux vacances
- aide cantine
- bons alimentaires
- aide d'urgence
- colis de Noël
- repas annuel des personnes âgées
- résidence pour Personnes Agées – Les Charmilles

Permanences du CCAS
le lundi de 15h30 à 17h
le mardi de 15h à 17h
le jeudi de 15h30 à 17h

Vous pouvez également contacter le service en passant par l'accueil de la Mairie. Tel : 04 76 11 12 50



Portage des repas

Le CCAS propose le portage des repas à votre domicile 7j/7

Les tarifs : 11,28 € le repas et le potage du soir

Votre caisse de retraite ou le Département avec l'APA peuvent vous aider financièrement.

Si vous avez :

- plus de 70 ans
- vous êtes en situation de handicap
- vous sortez de l'hôpital et ne pouvez vous occuper de vos repas (sans limite d'âge et pendant une durée à définir au contrat)

alors vous pouvez bénéficier de ce service.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le CCAS au 04 76 11 12 59 ou par courriel : ccas@mairie-bourgdoisans.fr

Un rendez-vous en mairie ou à votre domicile sera proposé afin de rédiger le contrat le mieux adapté à votre situation.



Colis de Noël des Aînés



Noël approche

Le CCAS du Bourg d'Oisans vous a donné le choix entre le colis ou le repas. Pour nos aînés qui ont opté pour le colis de Noël, vous pourrez venir le récupérer :

- le lundi 4 décembre ou
- le mardi 5 décembre

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 en Mairie.

Pour ceux qui ont choisi le repas, rendez-vous le dimanche 10 décembre à partir de midi au Foyer municipal. À très bientôt pour partager ce moment convivial.

Bien vivre ensemble

NOUVEAU SUR LE BOURG - Un terrain de pétanque a été créé sur le site de l'EHPAD Abel Maurice accessible aux habitants. Merci à toute l'équipe de l'EHPAD pour ce joli projet de partage et de convivialité.

«La réalisation d'un terrain de pétanque aménagé avec des tables et des bancs vient de se terminer à l'EHPAD. Cet équipement a été financé pour moitié par l'EHPAD et complété par une subvention du Département. Dans le projet, il s'agissait d'en faire un « tiers-lieu » mis à disposition des proches des résidents, des personnels et de leurs proches mais aussi des personnes de l'Oisans ou même des touristes qui souhaiteraient l'utiliser.

Créant ainsi un lieu d'échanges et de rencontres entre les personnes extérieures à l'EHPAD et les résidents».

Le terrain est accessible pour les personnes extérieures de 17h à 20h en semaine et de 10h à 22h le week-end. Le terrain se situe en haut du terrain à l'arrière de l'EHPAD, côté collège. Les seules consignes sont de respecter les personnes et les lieux, notamment de laisser l'endroit propre après usage.



Projecteur sur «Rencontres Montagnes et Sciences»

Le festival Montagnes & Sciences vous propose de voir la science et la montagne autrement grâce au cinéma. C'est un véritable festival de films d'aventure scientifique en montagne, qui vous fera voyager dans les montagnes du monde entier et rencontrer des scientifiques qui y travaillent. Les Rencontres Montagnes & Sciences proposent un autre regard sur la montagne par le biais du cinéma et des sciences : exploration des moulins glaciaires au Groenland, images époustouflantes du volcan islandais Fagradalsfjall, naissance de l'alpinisme au Mont Aiguille, sauvetage d'espèces menacées, étude croisée entre rapaces et champions de parapente...

Au-delà des films, dont plusieurs en avant-première, vous profiterez de rencontres avec de nombreux invité·es scientifiques. Un voyage pour petits et grands dans les montagnes du monde entier, à ne pas manquer !

Adulte : prix libre entre 5 € et 15 € - Gratuit pour les mineur·es et étudiant·es.

Réservation : en ligne sur <https://www.montagnes-sciences.fr/le-bourg-doisans/> ou sur place (espèces ou chèques acceptés). Le programme complet sera accessible sur le site internet de la commune et ses réseaux.

A poster for the festival 'Rencontres Montagnes & Sciences'. The background is a dark blue sky with a volcano erupting, with a bright red and orange lava flow running down its slopes. In the top left corner, there is a white clapperboard icon with the word 'SCIENCE' written on it. The text 'RENCONTRES MONTAGNES & SCIENCES' is written in large, bold, white letters. At the top right, the website 'www.montagnes-sciences.fr' is written in small white text. At the bottom right, there is a small orange banner with the text 'FESTIVAL DE FILMS D'AVENTURES SCIENTIFIQUES'. At the bottom of the poster, the date and time 'Mardi 28 novembre, 19h30' and the location 'Foyer Municipal, Le Bourg d'Oisans' are written in white text.



Samedi 4 novembre 2023
Rencontre auteur - Maxence Trièves
Conférence «L'Oisans et Grenoble à la fin de la Guerre de Cent ans»
séance de dédicaces - de 9h30 à 12h00
à la médiathèque

& soirée Années 80
animations et bal
au foyer municipal dès 20h30

Mercredi 8 novembre 2023
Conseil municipal
19h, salle du conseil

Samedi 11 novembre 2023
Commémorations
au cimetière des Sables
et au foyer municipal

Dimanche 12 novembre 2023
stage chants polyphoniques de l'est
par Alyssa Ignateva
10h à 16h salle du quartz
infos asso Gadjjo Meidjo

Mercredi 15 novembre 2023
Conférence : comment développer le
plein potentiel de nos enfants ?
20h, foyer municipal

Samedi 18 novembre 2023
Bourse aux vêtements, jouets,
puériculture

Mercredi 22 novembre 2023
Atelier parentalité
«accompagner nos ados dans leurs
choix de vie» 20h, local jeunesse

Samedi 25 novembre 2023
bourse aux skis
au foyer municipal

Mardi 28 novembre 2023
Rencontres Montagnes et Sciences
19h30, au foyer municipal

Jusqu'au 2 décembre 2023
Exposition Photos - Chloé FABRE
«Au cœur des Vallées»
à la médiathèque

Jeudi 7 décembre 2023
Café des aidants
«s'autoriser à recevoir et à sortir»
de 14h à 15h30 maison du département

Mercredi 13 décembre 2023
Conseil municipal
19h, salle du conseil

Samedi 16 décembre 2023
Festivités du Marché de Noël
au foyer municipal

& concert de Noël
Orgue avec Chant'Oisans,
quatuor Uissan...

**Déjà au programme
du 1er semestre 2024**

Vendredi 5 janvier 2024
Voeux de la municipalité
19h, au foyer municipal

En mars 2024
Carnaval sur le thème médiéval

le 23 mars 2024
Concert Chant'Oisans
«Le Cœur des Gavroches»

Mercredi 3 avril 2024

théâtre avec la MC2
«Larzac»

Du 26 au 28 avril 2024
Fête des Minéraux

Dimanche 26 mai
Arrivée de la dernière étape
de l'Alpes Isère Tour

fin mai / début juin
Alpe d'HuZes

8 et 9 juin 2024
Défi des 3 Villards

Dimanche 9 juin 2024
Élections européennes

Mercredi 19 juin 2024
Montée de solidarité
du 93ème RAM

21, 22 et 23 Juin 2024
Meeting Volkswagen

dimanche 23 juin 2023
Spectacle DansEnCorps

28 au 30 juin 2024
Marmotte

Et n'oubliez pas les conférences
de Marie-Christine Bailly-Maître
sur le Bourg d'Oisans
au Moyen Âge
le 4 février 2024 et le 5 mai 2024

**Cet agenda n'est pas exhaustif,
il est susceptible d'être modifié.
Rendez-vous sur le site internet
Mairie en page « agenda » pour
profiter de l'actu en temps réel.**

État civil

Liste arrêtée au 25 septembre 2023

Naissances :
BRENAC Lilly
DEPLANQUE CHOSSELER Aurore
DEJARDIN Thalia
GOMEZ-PONSON Léo
HOF Mattys
SARRET DALSTEIN Romy
VIRY Hugo

PACS :
GIACCHERO Dylan – GIRARD Morgane

Mariages :
BERNIER Michel – BERRUYER Elodie
LOPEZ Jérémy – LIAUTAUD Sarah
MENANT Jérémy – DJENKAL Sara
PROUVOST Pierre – GENNEVOIS July

Décès :
ALBERT veuve GAILLARD Michèle
ARDISSONE Jacques
BASSET veuve LE COVEC Marthe
BELORGEY Eric
BESSETTE veuve ZAMBON Marguerite
BLANC-JOUVAN Jeanne
CARON épouse YETKIN Claudine
CASTILLAN veuve GIRAUD Marie-Angé
COQUAND Jean-Pierre
EYMARD Bernard
FEUERBAUM Charles
FILHASTRE Jean-Claude
GINET Raymonde
KOULIC Michel
LARTAUD Dominique
MARTIN Pierre
MOLLARD épouse BOS Colette
PELLERIN veuve PRAT Gilberte
RAMEL Aimé
ROCHE veuve VIGNON Odette

RUYNAT Claudette
SABATIER veuve MARTIN Dinah
SAHY épouse ESPOSITO Mireille
SAULAY Pascal
SERENA BRANGANÇA NUNES André
SEURY veuve LEPAN Denise
SIRE veuve TOURNOUD Henriette
SOYER veuve FERET DULONGBOIS Renée
STEINMANN veuve LEGENDRE Odette

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Guy VERNEY

RÉDACTION :

équipe municipale

COORDINATION :

Sébastien VACCARELLA

MAQUETTE :

Service communication

IMPRESSION

Médiatik Communication

Ne pas jeter sur la voie publique